Décembre 1992

Bec Thomas

LA CIGALE ET LA FOURMI... DE NOËL !

Madame la cigale avait passé tout l'été à chanter dans les hautes herbes, chauffée par le soleil. Mais l'hiver était venu, avec la neige et le vent glacial. Madame la fourmi était bien au chaud sous la terre. Elle avait travaillé dur tout l'été, ramassé des grains de blé, pour que ses enfants puissent manger pendant l'hiver.

Mais la cigale savait bien que la fourmi n'aime pas ceux qui ne font que chanter ! Jamais la fourmi n'accepterait de partager ses provisions avec elle.

Ce soir-là, la neige était encore plus blanche, le vent plus vif. La cigale tremblait de froid. Comme elle aurait aimé être invitée par Madame la fourmi.

La cigale sentait que ses pattes se gelaient lentement. Elle ne voyait presque plus rien, aveuglée par la neige et la nuit noire.

Soudain, elle vit une lumière, toute petite, mais très brillante, comme une étoile qui scintillait. Et elle entendit une douce musique, cachée dans le sifflement du vent. La cigale s'endormit en souriant, en pensant : « Voici ma dernière nuit, demain je serai morte. »

Et pourtant elle se réveilla ! Elle voyait une douce lumière. Elle sentait une tendre chaleur. Elle entendait une belle musique. Soudain, elle reconnut Madame la fourmi, tout près d'elle, qui lui souriait. Et les enfants de Madame la fourmi lui chantèrent : « Joyeux Noël ! »

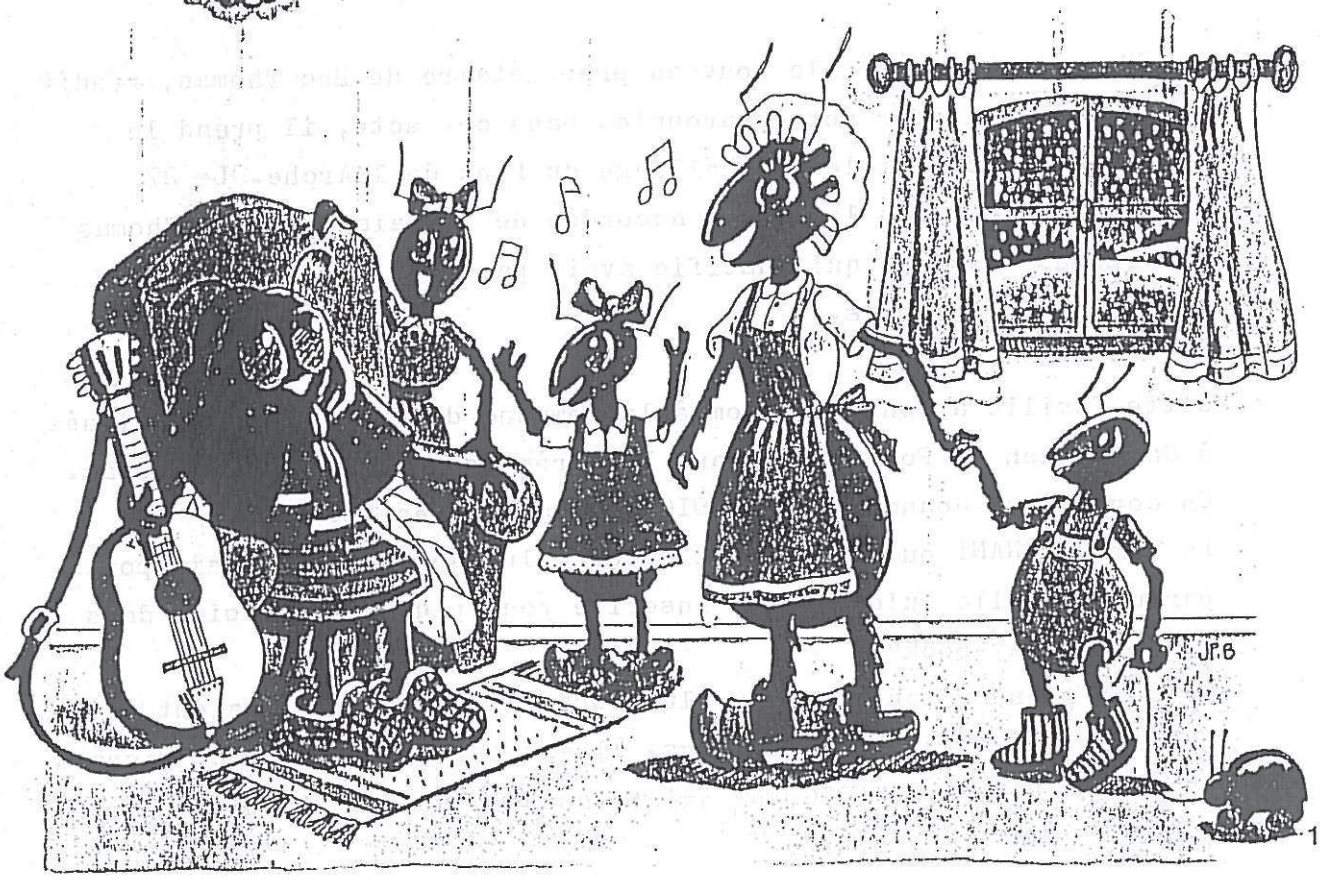

(Suite du bulletin de juin 1992)

Les extraits que nous vous proposons sont issus des "Mémoires et notes" de Monsieur Auguste de PREVOST (1862).

— — — — — —

Olivier du GUESCLIN, frère du connetable et comte de Longueville, intervint dans sa succession comme son exécuteur testamentaire et oncle de sa femme Jeanne de SAINT JEAN.

Jean de TOUNEBU, IV du nom seigneur de la vacherie près Beaumont, neveu et héritier de Pierre, rentra par échange et transaction dans la propriété de Tournebu et de Bec Thomas. Il en porte le titre et en rend hommage dans des actes de 1403 et 1405 où il est qualifié d'échanson I du Roi.
Par acte passé devant les notaires du Chatelet de Paris, le 12 septembre 1406, il devint sous forme d'échange à Thomas POIGNANT, père ou frére de la première femme Alix POIGNANT, la Baronnie du Bec Thomas qu'il avait obtenu l'autorisation de désunir de celle de Tournebu pour former deux baronnies séparées?

Jean IV siègea à l'Echiquier en 1410-1424 et 1425. Il fut l'un des 119 chevaliers qui défendirent en 1423 le Mont Saint Michel, et l'un des seigneurs donnés en otages pour la rançon de Jean II, duc d'Alençon après la bataille de Verneuil.

Le 22 septembre 1406, le nouveau propriétaire de Bec Thomas, rendit hommage au Roi pour cette baronnie. Dans cet acte, il prend le titre de conseiller au Balliage du Pont de l'Arche. Le 27 septembre 1409 main levée est accordée de la saisie du Bec Thomas sur Thomas POIGNANT qui justifie avoir payé 600 livres pour les reliefs et Treizièmes.

Cette famille a donné son nom à la commune de Mont Poignant, située à Saint Ouen de Poncheuil, dans l'extrême voisinage du Bec Thomas.
On connait un Joannes de MONPOIGNANT "miles" en 1280.
Le nom POIGNANT ou PUGNANT est encore plus ancien ; il était porté par une famille qu'on trouve inscrite pour plusieurs manoirs dans le "Dooms day-Book".
On doit présumér que l'un ou plusieurs de ses membres étaient présents à la bataille d'Astings. Il est certain que Richard PUGNANT ou POIGNANT exista sous le Roi Guillaume des manoirs dans le Hamsphire.

... / ...

En 1321, Philippe POIGNANT était choisi pour arbitre par Alix, Comtesse de Dreux.

Le 27 juin 1419, Henry V, Roi d'Angleterre, demanda au bailli de Rouen de laisser jouir Guillaume WIGT POIGNANT de toutes les terres et seigneuries qui furent à POIGNANT THOMAS REBETILE.

En 1423, Jean POIGNANT était maintenu noble par Henri V.

En 1453, le 6 août, Charles VII, sur l'exposé de Thomas POIGNANT qu'il a fait en 1449, les foi et hommage de sa baronnie de Bec Thomas, ne peut donner son dénombrement parceque la plupart de ses titres et registres ont été perdus à Louviers lors du siège de cette ville par les Anglais. Pendant ces troubles et durant trente quatre ans, les religieux de Bonport ont joui de sa baronnie par donation du Roi d'Angleterre, lui accorde délai jusqu'à Noël pour donner son dénombrement qui est présenté le 19 décembre. En 1459, il y eut hommage rendu par Thomas POIGNANT ECUYER.

En 1471, Thomas POIGNANT II ou III du nom, épousa Marie VIPART, fille de Jean VIPART et de Robine de BETENCOURT.

Les 28 janvier et 27 février 1472, délai d'un an est accordé par le Roi à Mairie POIGNANT, dame de Beaunay, soeur de Thomas POIGNANT ECUYER, ainsi qu'à Jean de THERE GUY des Essarts et Jean de MEULENE, époux des nièces du même POIGNANT, pour faire foi et hommage et donner le dénombrement de la baronnie de Bec Thomas à eux échus par le trépas de leur frére et oncle ; le ~~dénii~~ délai est motivé par l'éloignement des dits héritiers de trente quatre lieux l'un de l'autre, et parcqu'ils sont occupés par le service des armées du Roi.

Le 11 mai 1472 reconnaissance est donnée à Jean VIPART du paiement fait par lui au Roi des droits de relief dus par la succession de Thomas POIGNANT, et du treizième qu'il devait à cause de l'acquisition des trois quart et demi de ~~xxxxx~~ la baronnie de Bec Thomas faite aux héritiers du dit POIGNANT.
la famille VIPART est originaire de la vicomté d'Auge ou elle possédait les seigneuries de Drumare et de la Vipardière.
Jean VIPART, issu d'une branche ainée, prenait le titre d'écuyer, seigneur du Val, avant d'être propriétaire de Bec Thomas ; il était fils de Jean, qualifié écuyer, seigneur des places du Bois Drouan et d'Abbeville, à la monstre de Beaumont le Roger en 1459 et de Robine BETHENCOURT, nièce du conquérant des Canaries.

... / ...

En 1471, la baronnie appartenait à Etienne VIPART écuyer, qui épousa Guillemette de Barville en 1483.
Il transigea en 1488 avec l'abbaye du Bec et mouru à Bec Thomas le 27 décembre 1527 laissant une grande réputation de libéralité.
Etienne VIPART avait consigné en abrégé toutes les dépenses pour répartir, en 1493, le château de Bec Thomas, détruit en 1418 par les Anglais, et qui avait remplacé, en partie du moins, un château démoli, selon la tradition locale en 1490.
Le registre de ces dépenses existait encore en 1790, il était relié en veau. Sa couverture garnie de plaques de cuivre portait cinq clous de même métal à chacun des angles.

En 1531, le Bec Thomas appartenait à Hector VIPART, fait chevalier sur le champ de bataille de Marignan, probablement de la main de BAYARD et en même temps que le roi François 1er marié le 12 juin 1524 à Marguerite d'Amfreville sur Iton, encore vivant en 1539.

En 1552, Jean VIPART, son fils aîné, rendant hommage au Roi, avait pour femme Marie de MAILLOC, qui épouse en seconde noces Nicolas de POMMEREUL.

En 1555, (Jean VIPART) Claude de VIPART écuyer, frére et successeur de Jean, députe de la noblesse aux Etats de Moulins en 1566.

En 1570, Nicolas de VIPART, frére des précedents, racheta du Roi le droit de tiers et représenta la noblesse de Normandie aux seconds états de Blois en 1588.
Nicolas VIPART étant mort sans enfant, la terre de Bec Thomas revint à la branche aînée de la famille VIPART, à la personne de Françoise de VIPART, mariée en 1546 avec Jean de CABREVOIS, seigneur de Richebourg et de Saulx.

A Suivre ...

ETAT CIVIL

MARIAGES :

De HAUDRECHY Xavier et de DEVAUX Sylvie
Le 18 Juillet 1992

De HARANG Olivier et de COLLET Isabelle
Le 29 Août 1992

De VERSCHUERE Maurice et de LASNIER Chantal
Le 29 Decembre 1992

Nous leur souhaitons et adressons nos meilleurs voeux de bonheur

CEUX QUI NOUS REJOIGNENT :

Mr et Mme DUMONT et leurs enfants
1, rue de la Mairie

Mr et Mme LIONNAIS et leurs enfants
8, route de la Vallée de L'Oison

A tous bienvenue dans notre commune

INFORMATION

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE DE LA COMMUNE :

Les jeunes de la commune qui atteindront l'âge de 18 ans avant le 28 Février 1993 et les personnes nouvellement domiciliées dans la commune peuvent solliciter leur inscription sur la liste électorale avant la date limite du 31 Décembre 1992.

PARTICIPATION AUX FRAIS SCOLAIRES :

- La participation de la commune pour les écoles primaires ... 43770 F
- La participation aux frais de fonctionnement du CES pour 5 enfants ... 9237 F

DERATISATION :

Pour éviter la prolifération de rats dans la commune, nous disposons de blés empoisonnés à la Mairie.

ASSAINISSEMENT :

Pour tous renseignements et problèmes d'assainissement s'adresser à l'association syndicale autorisée à la Mairie de Tourville La Campagne. Tél : 32-35-38-98

NUMEROTATIONS DES MAISONS :

Le conseil Municipal a décidé d'identifier chaque immeuble par un numéro, assurant ainsi un meilleur service à l'EDF, aux TELECOM, livreurs, SAMU etc ... Le cout de cette opération ..... 2700 F
Il reste encore quelques numéros qui n'ont pas été enlevés. Nous rappelons à ces personnes qu'ils sont toujours à leur disposition en Mairie.

ENVIRONNEMENT

CONTAINEUR VERRE :

Nous vous rappelons qu'un containeur est à votre disposition pour la récupération des verres, face à la Mairie. L'entreprise LEVILLAIN qui assure le ramassage des ordures ne prendra plus les poubelles contenant des verres.
Nous vous indiquons ci-dessous les tonnages de verre collectés dans les communes de notre canton pour le 2ème trimestre 1992.

Amfreville la Campagne	*4.919*
Bec Thomas	*988*
Fouqueville	*1.763*
Le Gros Theil	*5.316*
La Harengère	*885*
La Haye du Theil	*1.050*
Mandeville	*1.404*
La Pyle	*555*
Saint Cyr la Campagne	*2.650*
Saint Germain de Pasquier	*1.053*
Saint Meslin du Bosc	*822*
Saint Nicolas du Bosc	*1.050*
Saint Ouen de Pontcheuil	*1.351*
Saint Pierre du Bosguérard	*2.274*
La Saussaye	*11.861*
Thuit Anger	*3.495*
Thuit Signol	*10.209*
Thuit Simer	*1.177*
Tourville la Campagne	*2.951*
Vraiville	*3.875*
TOTAL	*59.648*

ELAGAGE :

Aux termes d'un arrêté de Monsieur le Préfet de l'Eure, les propriétaires riverain des voies communales et chemins départementaux sont mis en demeures d'exécuter chaque année l'élagage des arbres et haies plantés le long de ces chemins, sous les lignes électriques et lignes téléphoniques, conformément aux prescriptions du règlement. Si un accident devait se produire, ils seraient civilement responsables.

Les riverains des cours d'eau sont tenus de couper et d'enlever tous les arbres, buissons et souches qui forment saillie tant sur le fond des cours d'eau que sur les berges et toutes les branches qui, baignant dans les eaux nuiraient à leur libre écoulement.

REALISATIONS

AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE:

Après plus d'un an de projet les travaux de notre dernière résidence se concrétise.
Voici les couts de cette réalisation :

- Etude pédologique préalable à l'extension du cimetière communal . 4744,00 FTTC
- Frais de géomètre ..... 1213,28 FTTC
- Achat du terrain à Mr FIEGGEN 616 M2 ..... 6160,00 F
- Frais d'acte administratif ..... 110,00 F

Ici je tiens à remercier Mme LEMONNIER notre secrétaire qui a consenti à un travail supplémentaire pour établir cet acte de vente sous la forme administrative et nous a permis d'économiser une somme non négligeable sur les frais d'acte.

Travaux HT

- Sade Branchement eau ..... 4069,32 F
- Entreprise COIFFEY :

Arrachage clôture, décapage des allées, plantations d'une haie de charmille et d'un massif forestier, tranchée pour une conduite à eau, rebouchage fournitures, tout venant graville et engazonnement ..... 25260,00 F

- Entreprise AMBLARD

Confection d'un branchement pour point d'eau dans le cimetière .. 2200,00 F
Confection d'une clôture ..... 7920,00 F
Confection de l'entrée du cimetière pour un passage avec deux pôteaux briques ..... 8735,00 F

Confection d'une barrière ..... 3150,00 F

Confection d'un poste de déchets ..... 1728,00 F

- Entreprise PEPIN

Caveau provisoire ..... 4739,00 F

Nous avons obtenu une subvention d'état sur la DGE 2ème part, uniquement sur les travaux HT, 50 % environ soit .....28483,00 F

ELECTRIFICATION DE LA CLOCHE DE L'EGLISE

Restauration de la suspension avec quart de tour et électrification de la cloche et de l'angelus .....35841,00 F TTC

Aide départementale pour les édifices culturels non protégés.

Taux de la subvention 29 % Montant 10394,00 F

CLUB DES AINES

Les réunions sont toujours lieu le 1er et le 3ème jeudi du mois sauf quelques dérogations dues au calendrier.

Comme les années précédentes, nous avons tiré les rois au début janvier et dégusté les crèpes du mardi gras le 12 mars.

Nous avons continué nos relations amicales avec le club voisin de St Ouen de Poncheuil.

La sortie spectacle a été de nouveau "Holiday on ice", spectacle très apprécié de tous les ainés.

Le repas de fin d'année a eu lieu dans la salle communale le 13 décembre dans la joie et la bonne humeur en présence de Mr Soenen Maire, et de son épouse.

Pour la nouvelle année, les ainés du club présentent leurs meilleurs voeux à tous les habitants de la commune.

Le Président.

M. PICARD

FETE SAINT JEAN

Comme chaque année, c'est le 20 et 21 juin 1992 que notre fête communale se déroula. Elle commença le vendredi soir par le concours de cartes auquel de nombreuses personnes participèrent dans une joyeuse ambiance. Un lot plus au moins important était attribué à chacun, de manière à ce que tout le monde soit satisfait quelque soit son classement.

Puis, le samedi matin, les amateurs de dominos s'affrontèrent avec courtoisie bien sûr. De la même manière, chaque participant repartit avec sa récompense et l'apéritif clôtura cette matinée. L'après-midi, le mauvais temps empêcha le concours de pétanque de se dérouler normalement. On le reporta au premier dimanche de septembre. Cependant, les gens venus nombreux passèrent en fait l'après-midi sous la tente à jouer aux cartes ou au dominos. Le soir, le bal était animé par un disco de la région et la bonne ambiance était de rigueur tard dans la nuit. Toujours à cause du mauvais temps les embrasements prévus à minuit furent annulés.

Le dimanche matin, c'est sous le signe de la fête de la musique, que la messe fut célébrée par frère Bernard Louis et animée par les jeunes de la commune, dirigés par Madame SOENEN.

L'après-midi, par chance, le mauvais temps nous fit des faveurs puisque la pluie se calmant, les danses eurent toutes lieu. Celles-ci furent d'abord réalisées par nos jeunes toujours très applaudis, puis par nos anciens, toujours plein de gentillesse et friands de nouvelles idées. Enfin un nouveau groupe se forma cette année : les " Blec Tom Black ". En effet, des membres du conseil municipal mais aussi tout simplement des habitants du village composèrent une danse sur une musique de jazz noir américain. Bien sûr avant toutes ces animations, le char défila dans le village. Jeunes, anciens et nouveaux furent très applaudis.

Merci à tous les bénévoles, notamment ceux qui confectionnent les costumes, aux animatrices qui se dévouent pour la bonne réalisation de ces différentes danses, mais aussi aux personnes qui, comme chaque année, offrent des lots ou des dons. Nos sincères remerciements aux membres de la commission des fêtes pour leur aide précieuse

DUATHLON : le 28 juin 1992

LE matin, à l'épreuve scolaire, nos jeunes athlètes firent une course sans merci. Chacun se vit récompensé de ses efforts puisqu'il était prévu pour tout le monde soit une coupe soit un lot. L'après midi, de nombreux spectateurs ont soutenu les concurrents qui ont dû affronter une grosse chaleur. La course relais permit à de nombreux sportifs d'unir leurs capacités. Chaque participant s'est vu attribuer une récompense proportionnelle à son classement. Comme chaque année, Michel Dunand et Gérard Petel, nos organisateurs, n'ont pas manqué de mettre à rude épreuve leurs aptitudes sportives au sein des participants. Cependant, cette année, nous remercions plus particulièrement la maison Prévost pour leur précieux concours à l'organisation d'une tombola où un VTT " homme" et un autre " femme " étaient à la clé.

Merci aux sponsors et aux personnes qui ont offert des coupes.La commission remercie également tous les thomasiens et toutes les personnes hors-commune qui ont concouru au bon déroulement de cette journée sportive en particulier, Mr et Mme Dunand et Mr et Mme Petel.

PETANQUE

Le 6 septembre, nos organisateurs Mr et Mme Picard André avaient tout prévu pour que cette journée soit chaleureuse. Nombreux furent les participants, d'ailleurs tous récompensés. L'apéritif fut offert par Mr et Mme Picard André. Merci à eux et aussi à Mr Védie d'avoir accepté gracieusement que la pétanque se déroule dans sa propriété.

BALL TRAP

Le 12 et 13 septembre, les tireurs, venus en nombre, essayèrent d'obtenir le plus de points possible afin de repartir avec une coupe ou un lot comme cela leur avait été proposé en récompense. Le soir, nous nous sommes tous retrouvés sympathiquement autour d'un apéritif. Merci à Mr Maupoint, principal organisateur de ce ball-trap.

REPAS DANSANT

Le 24 octobre 1992, une soirée italienne était organisée: au menu, un punch, préparé par Jacky et Claudette, une pizza, une escaloppe milanaise accompagnée de spaghettis bolognaise, et pour finir une tranche napolitaine.

Un disco animait le tout, ce qui créa une agréable ambiance. Merci aux bénévoles assurant le service.

GOUTER DE NOEL

C'est le 19 décembre que les enfants de la commune sont venus voir le père Noel à la salle intercommunale de la Harengère. A leur grande joie un spectacle leur a été présenté par le groupe paroissial avec des illusionistes et des clowns en terminant par un chant interprété par des jeunes et enfants du village.Ils se sont ensuite restaurés et ont reçu chacun leur cadeau et leurs chocolats. Merci à nos amis les clowns et magiciens de s'être si gentiment déplacés et merci aux jeunes et enfants qui ont très bien chanté.

Le président,

M.Collet

Joyeux Noël

et

Bonne Année